

## **Compte rendu de la réunion des responsables de club du 14 septembre 2012**

### **Membres présents**

Mesdames Marie-Claude MOREAU, Florence VIÉ et Céline PARIGOT (représentante du Comité Directeur).  
Messieurs José VIÉ, Christian GUILLAUD, Jacky HERVOUET, Francis PETITCOLLOT, Daniel FERTIN, Jérôme GASSET, Thierry GILBERT, Christophe GUYOT, Michel NAUDIN, Jean-Baptiste PEYRAUD, Raymond THILLOU et Daniel TRUCHY.

### **Membre absent excusé**

Madame Martine AUDIBERT

**Clubs représentés** : Les Bries, Brichères, Chtack, AFC Auxerre, Auxerre United, Rosoirs, Piedalloues, Envol Rive Droite, Saint-Siméon, Stade Auxerrois, Etoile Auxerre, CE Fruehauf, Beaumont, Beines, Bussy-en-Othe, Chablis, Charmoy, Chemilly, Chevannes, Chéu, Cravant, Diges-Pourrain, Domats, Egriselles, Eson, Fleury-la-Vallée, Gurgy, Irancy, La Selle sur le Bied, Laroche, Mailly-la-Ville, Migennes, Montacher, Noé, Ormoy, Paron, Saint-Georges, Saint-Julien-du-Sault, Saint-Valérien, Seignelay, Senan, F.M.C. Technologies, Soucy, Véron, Villefargeau, Villeneuve-la-Guyard et Vinneuf-Courlon.

**Clubs excusés** : Appoigny, Joigny, Merry-la-Vallée, Pont-sur-Yonne et Villeroy

**Invités présents** : Patrice LOISEAU (Auxerre Sports), Jean-François BLIN (concepteur du site)

---

Avant de débiter la réunion, José VIÉ remercie pour leur présence Patrice LOISEAU et Céline PARIGOT.

Il précise que la commission a pour mission d'aider les clubs et non de les sanctionner. La base de travail est le règlement voté par les dirigeants de clubs et appliqué sans favoritisme.

La commission est composée de 15 membres qui représentent 14 clubs. Les membres se présentent en indiquant leur fonction et leur club d'appartenance.

Jacky HERVOUET présente les nouveaux clubs présents dans la salle : Beaumont, Diges-Pourrain, Charmoy, La Selle sur le Bied, Fruehauf et Chtack ainsi que les clubs qui ont créé une équipe supplémentaire : Chemilly, Seignelay, Soucy, Paron et Chevannes.

Jean-Pierre TAQUE (Brichères) reçoit la Médaille d'Argent en récompense de ses bons et loyaux services au sein de l'UFOLEP.

Patrice LOISEAU remet les maillots du Fair-Play au club de Beines. Gilles Bernard le remercie en retour pour son dévouement depuis de nombreuses années envers les équipes de l'UFOLEP et lui remet un cadeau.

José VIÉ remercie également Patrice, car c'est par son intermédiaire que 150 places pour le match AJA / Istres ont été offertes

## Présentation du calendrier

Une quinzaine de calendriers ainsi que de la documentation ont été remis aux clubs en début de séance. Les membres de la commission commentent les documents.

Des précisions complémentaires et les réponses aux questions posées sont rapportées ci-après :

### ➤ Calendrier

Le championnat se terminera une semaine plus tard que la saison précédente.

9 journées de championnat se disputeront avant Noël, les matches aller seront par conséquent tous terminés.

Les journées de rattrapage sont mieux réparties en cours de saison.

Certaines équipes se sont inscrites en Coupe Nationale à 11 (Entente Esnon-Mailly, Auxerre United, Paron et CHTACK) et joueront des matches les 14 octobre et 18 novembre prochains.

Emmanuel LUCAZEAU (Esnon) s'étonne de ne jamais voir la photo de l'équipe gagnante du championnat sur le calendrier. José VIÉ lui répond que l'équipe qui gagne le Fair Play illustre mieux notre slogan « une autre idée du sport ».

### ➤ Droits et obligations des clubs

Les feuilles de match blanches sont à envoyer à Christian GUILLAUD, soit par courrier au 76 rue Jean-Michel Dosnon à Auxerre, soit par mail à l'adresse : [feuille.blanche@ufolep89-foot7.org](mailto:feuille.blanche@ufolep89-foot7.org)

Les feuilles de match bleues sont à envoyer au siège de l'UFOLEP, soit par courrier au 57 avenue des Clairions à Auxerre, soit par mail à l'adresse qui vient d'être créée : [feuille.bleue@ufolep89-foot7.org](mailto:feuille.bleue@ufolep89-foot7.org)

**Rappel important** : un joueur sous le coup d'une suspension en FFF le sera également en UFOLEP. Des contrôles sont effectués régulièrement.

### ➤ Reports - forfaits

Les clubs doivent s'adresser à un seul interlocuteur : Daniel FERTIN.

Les formulaires « papier » sont téléchargeables sur le site.

Pour plus de facilité, l'équipe qui demande le report et celle qui l'accepte peuvent envoyer toutes deux un mail à Daniel FERTIN. Celui-ci donnera ensuite son accord.

### ➤ Trousse d'urgence

Le contenu de cette trousse n'est qu'une liste indicative. La « bombe de froid » n'est pas recommandée par le médecin fédéral. Cette trousse est à déposer au bord du terrain.

### ➤ Arbitrage

Une capacité d'arbitre départemental aura lieu le 20 octobre 2012. Le repas du midi est pris en charge. L'inscription à cette session de formation est également possible sur le site.

Une autre session aura lieu en mars ou avril 2013.

➤ Feuilles de match

**Rappel** : Tous les acteurs d'un match doivent être licenciés.

➤ Liste d'équipe

Elle doit être établie **avant** le début du championnat. Il est possible de l'envoyer scannée à Christian GUILLAUD.

➤ Règlement

La plupart des modifications votées par les clubs lors de la réunion annuelle ont été entérinées par le Comité Directeur.

Cependant, certaines n'ont pas été validées en l'état par la commission Statuts et Règlements, à savoir :

1) Pénalité financière pour une personne convoquée non-présente sans s'être excusée à la commission sportive ou commission d'application des règlements : la pénalité est remplacée par l'impossibilité de faire appel de la décision prise par la commission, la personne devant faire appel directement auprès de la commission d'appel.

2) Pénalité financière de 3 € pour oubli de cocher la case pharmacie, défaut de nom ou signature du capitaine, défaut du nom du dirigeant ou arbitre assistant : l'amende de 5 € pour feuille de match mal rédigée est maintenue.

Le règlement modifié sera mis en ligne prochainement

## Questions diverses

Le nombre d'équipes inscrites sur Auxerre n'a pas posé de problème cette saison. En effet, les 16 équipes sont réparties sur les 8 terrains mis à disposition de l'UFOLEP par la municipalité.

Le club AS Laroche ne jouera pas sur son terrain durant une période estimée à 5 semaines en raison d'un arrêté municipal. Les équipes adverses seront prévenues de l'adresse du terrain provisoire situé à Migennes.

Avant de clôturer la réunion, Céline PARIGOT, représentante du Comité Directeur, souhaite une bonne saison à tous les clubs.

La séance est levée à 23 h 10.

La Secrétaire  
Marie-Claude MOREAU